



# Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix

04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81

[www.ville-claix.fr](http://www.ville-claix.fr)

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

## **REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le premier avril deux mille vingt-six

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. REVIL Christophe, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 mars 2026

**OBJET : Désignation d'un représentant au sein de la Société d'économie mixte (SEM) TERRITOIRES38**

**PRESENTS :** M. Christophe REVIL - Maire, Adjoints : Mme MN. STRECKER, M. P. ROUSSET, Mme B. BERTHON, M. Y. PASDRMADJIAN, Mme S. ALPHONSE, M. JL. BOUCHAUD, Mme S. IMBERT, M. R. DA SILVA, Conseillers municipaux : M. P. SAPPEY, Mme C. RANGOD, Mme M. BRUN, M. M. CAUDRILLIER, Mme M. TROUILLEAU, M. F. GIRARD, Mme V. VERMAST, M. R. KELLER, Mme A. CHIANTIA, M. O. LY, Mme D. MARCHAIS, M. S. MOREL, Mme F. FINET, M. M. PICARD BELLAY, Mme B. CAHU, M. A. FARELLY, M. SCHIESS, Mme I. COMTE-DELPLACE, M. R. OLIVIERI, Mme D. PIN.

**POUVOIRS :**

**ABSENTS :**

Mme Sylvie ALPHONSE a été élue secrétaire.

**Délibération N° : 37/2026**

**Nomenclature : 5.3.5**

**Domaine : Aménagement**

**Le rapporteur : Monsieur Christophe REVIL**

Le Rapporteur EXPOSE

VU l'article L.2121-33 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'en notre qualité d'actionnaire de la Société Anonyme d'Economie Mixte des Territoires de l'Isère - « TERRITOIRES 38 » et suite aux dernières élections municipales de mars 2026, il convient de procéder à la désignation d'un représentant au sein de la Société Anonyme d'Economie Mixte « TERRITOIRES 38 ».

CONSIDERANT que le Conseil Municipal accepte de voter à main levée.

Le Rapporteur PROPOSE de désigner M. Patrick ROUSSET au sein de la SAEM « TERRITOIRES 38 » pour représenter la collectivité aux assemblées générales d'actionnaires de TERRITOIRES 38, en qualité de porteur des actions. Il est précisé qu'il pourra être amené à candidater comme représentant de l'Assemblée Spéciale au sein du Conseil d'Administration et accepter toutes fonctions et tous mandats qui pourraient lui être confiés par les instances de TERRITOIRES 38.

*Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Rapporteur  
et après en avoir délibéré à la majorité,*

DECIDE de désigner au sein de la SAEM « TERRITOIRES 38 » M. Patrick ROUSSET, représentant la collectivité aux assemblées générales d'actionnaires de TERRITOIRES 38, en qualité de porteur des actions.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame la Préfète de l'Isère.

**Modalités de vote : Majorité**

**25 voix POUR**

**04 ABSTENTIONS (M. SCHIESS, Mme I. COMTE-DELPLACE, M. R. OLIVIERI, Mme D. PIN)**

La secrétaire de séance  
Sylvie ALPHONSE



Le Maire  
Christophe REVIL



Date d'affichage: 7/01/2026

Date de retrait: 7/06/2026